

CERCLE DE LIEGE / SROR

FEUILLET D'INFORMATION

SITUATION ARRETEE LE 20 JUIN

Malgré le déconfinement, les mesures de protection élémentaires et de distanciation sociale restent en vigueur. L'accès dans les quartiers militaires n'est toujours pas autorisé au mois de juin. Il ne nous est donc pas possible de nous retrouver en grand nombre dans notre salle de réunion habituelle.

Le comité de Gest du cercle de Liège tient cependant à vous tenir informé en permanence sur l'évolution de votre cercle et de la SROR en général.

N'hésitez pas à contacter le comité pour toute question, information complémentaire ou pour tout renseignement à transmettre à tous nos membres.

1 Activités du Cercle

a. **Mardi 11 Aou – Tir à l'arc** (*P. Rondeux*)

- (1) L'activité prévue dans le programme est maintenue, à savoir le tir à l'arc dans les carrières de Florzé près de Sprimont.
- (2) Le Cercle de Liège avait déjà organisé une telle activité le 21 août 2018 qui avait réjoui pleinement les 28 participants. C'est donc un nouvel exercice. Les tirs se faisant à l'extérieur, les distanciations sociales et les mesures de sécurité sont très faciles à implémenter sur place : grandes distances latérales entre les cibles, distances de 1,5 m. dans la ligne des tireurs, gel à disposition, désinfection des arcs, etc. Le site dispose de plusieurs longues tables sous préau ou à l'intérieur qui permettent de prendre un morceau de tarte et une tasse de café en toute sécurité. La vaisselle sera à usage unique.
- (3) Ceux qui ne désirent pas participer aux tirs mais qui seraient très heureux de nous rejoindre comme spectateurs, pour discuter entre eux (à distance de sécurité bien entendu) ou partager le goûter ensemble sont naturellement les bienvenus.
- (4) C'est une activité d'après-midi. Le site se situe sur la Grand-Route à Florzé (N30 reliant Sprimont à Aywaille), à 1 Km du centre de Florzé et à 1,5 Km du pont d'Aywaille. RV à 1400 Hr sur le site.
- (5) Inscription avant le 29 Jul par paiement de 15 Euros pp. sur le compte du Cercle de Liège BE16 0682 4639 4474 avec la mention « *Tir à l'arc* ».

b. **Dimanche 06 Sep – Visite de Breendonk et croisière sur l'Escaut**

(*L. Dussaussois et D. Charlot*)

- (1) **La visite en question est supprimée.** En effet, les mesures imposées par l'autocariste, lors de la visite et surtout à l'intérieur du bateau qui, en plus, ne sert plus ni repas, ni boissons rendent cette activité peu attrayante et peu conviviale
- (2) L'acompte de 360 € que le Cercle avait versé à *Rivertours* pour la croisière sur l'Escaut a été transformé par la société fluviale en bon à valoir, valide jusqu'à la fin de l'année 2021.
- (3) Cette activité sera donc automatiquement reprise sur le programme de nos activités 2021

- c. **Jeudi 03 Sep – Repas de retrouvailles du Cercle** (*J. Remy*)
- (1) Nous prévoyons d'organiser un repas de retrouvailles au mois de septembre en lieu et place de la visite de Breendonk et de la croisière sur l'Escaut.
 - (2) Le repas aura lieu au Domaine des Waides à Cointe (Liège). Il permettra enfin de nous revoir et d'échanger notre expérience des derniers mois.
 - (3) Le détail du menu et des modalités pratiques vous seront communiqués le mois prochain.

d. **20 Oct - Conférence sur le Mali** (*JP. Deconick et P. Comanne*)

Une invitation globale pour tous les membres de la SROR paraîtra dans le prochain BI.

e. **17 Nov – Repas de Corps** (*J. Graff*)

Le Repas de Corps est programmé le mardi 17 Nov aux Salons du Bearevoir, rue de la Résistance 28 à 4432 Alleur.

f. **Concert 2021** (*JC. François*)

- (1) 26 personnes (15 membres et 11 invités) sont candidats pour le premier concert, « **Un oratorio de Noël** » programmé le 12 Dec tandis que 32 personnes (18 membres et 14 invités) se sont inscrites pour le second « **Piazzolla, Libertango** » qui sera joué à l'OPRL le 06 Mar 21.
- (2) **Un seul concert** sera toutefois sélectionné. Le choix prioritaire se porte sur « **Piazzolla, Libertango** » puisque ce concert emporte le plus de candidats et était mis en avant par l'organisateur mais la décision définitive sera évidemment prise en fonction des places offertes par l'OPRL.
- (3) L'OPRL a signalé à notre organisateur que les tickets destinés à l'ensemble du public de la saison 20-21 seront mis en vente à partir du **2 septembre 2020**, les premiers mois d'été étant réservés aux abonnements.
- (4) Comme chaque année, notre Trésorier procédera en Sep au paiement de la facture globale. Le remboursement individuel sera réclamé aux participants avant la distribution des tickets.

g. **Voyage en Grèce** (*Y. Tinel*)

- (1) **Changement de date** : le voyage aura lieu du **vendredi 14 mai 2021 au vendredi 21 mai 2021 inclus**.
- (2) Le prix du voyage reste totalement identique au prix de 2020. Les contrats ont tous été revus, engagés et les acomptes transférés sans aucun problème. Les prestations et les conditions du voyage sont intégralement les mêmes. Merci à Yves pour ce résultat.
- (3) Pour la visite d'Athènes, le logement est prévu dans l'hôtel Arion situé au centre de la capitale proche de tous les monuments ou des quartiers typiques et qui a une vue directe sur l'Acropole. Dans le Péloponnèse, l'organisateur nous a réservé des chambres dans le luxueux Kalamaki Beach Resort d'Isthmia qui possède une plage privée sur la mer Egée, piscine, jardin, tennis, salle de sport, etc. Les sites internet présentent une galerie de photos des deux établissements (www.arionhotel.gr) (www.kalamakibeach.gr).
- (4) Pour nos autres membres qui voudraient se rajouter au groupe, **il est toujours possible de s'inscrire à ce voyage de 2021**. Les nouveaux candidats peuvent prendre contact avec l'organisateur, le président ou le Secrétaire pour obtenir toutes les Infos voulues.

2. **Prochaines réunions**

- a. Le CC R&A ne nous autorise aucun accès **avant le 31 août** au minimum.
- b. Nos membres seront avertis de la reprise normale de nos réunions mensuelles au CC R&A et des modalités d'inscription.

c. Programmation des prochaines réunions : 22 Sep, 27 Oct, 24 Nov, 15 Dec.

3. Activités du club de marche (Ph. Labarbe)

- a. Les randonnées ont pu reprendre suite aux mesures de déconfinement prises par le Conseil National de Sécurité du 03 juin.
- b. **La Legia et la Legia+ ont donc déjà organisé chacun une nouvelle randonnée le lundi 15 juin.** La Legia+ a entamé un redémarrage aisé d'environ 10 Km sur terrain plat dans la région de Bierset tandis que la Légia a organisé une intercalaire de 15 Km dans les environs de Val-Dieu.
- c. La prochaine marche Légia aura lieu le 22 juin entre Barchon et Blégny et la prochaine marche Legia+ se déroulera le 29 juin autour de Ben-Ahin. Nous suggérons à nos marcheurs de consulter régulièrement le site internet de la Légia pour connaître le détail des prochaines marches et les lieux de rendez-vous. Philippe tient le site à jour en permanence.
- d. Chaque Gp de marcheurs est toujours limité à 10 participants. Si ce Nb est dépassé pour la même randonnée, des sous-groupes équilibrés seront organisés avec des départs légèrement différés. Chaque marcheur veillera à bien suivre les distanciations sociales et toutes les mesures d'hygiène recommandées. Une Charte doit être éditée par le gouvernement pour aider les associations à reprendre leurs entraînements. Nous attendons sa parution et nous communiquerons à nos marcheurs le détail des mesures à suivre avant le départ de chaque randonnée.
- e. Le traditionnel banquet de la Legia aura lieu le **samedi 17 octobre** aux « Salons du Beaufort », rue de la Résistance 28 à Alleur. Le menu concocté par Marcel Guissart est repris en annexe A de ce feuillet.

4. Activités nationales et nouvelles des autres cercles

a. **Assemblée Générale de la SROR (AG)**

- (1) Malgré le déconfinement, certaines règles doivent toujours être respectées et une AG avec un nombre important de membres ne serait pas acceptable. Pour cette année spéciale, le gouvernement a prolongé la date limite pour tenir les AG des asbl au 08 Sep au plus tard et a émis certaines adaptations aux règles.
- (2) L'AG de la SROR est programmée le lundi 17 Aou mais le lieu n'est pas encore déterminé. Si nécessaire, l'AG se tiendra uniquement sous la forme d'une vidéo-conférence.
- (3) Seuls le Bureau national, les administrateurs actuels, les candidats-administrateurs et le Président d'Honneur participeront à cette réunion. Les autres membres peuvent participer virtuellement en envoyant leurs questions et leur avis sur les sujets du Prog au Secrétaire national **OU** en donnant procuration à notre administrateur, Yvan Baudoin. Cette année, il n'y aura pas de limite au Nb de procurations par administrateur.
- (4) Vous trouverez en Ann B la convocation officielle avec le détail des sujets de l'AG, la Sit comptable de l'asbl et le budget. Ce Doc paraîtra aussi dans le prochain BI du mois de juillet.
- (5) Vous trouverez en annexe C le questionnaire envisagé à renvoyer au Srt national avant le 31 juillet.
- (6) Vous trouverez en Ann D le modèle de procuration à renvoyer, complété au nom d'Yvan Baudoin, à notre Secrétaire du cercle avant le 07 Aou 2020. Ce Doc n'est à utiliser que si vous n'avez pas renvoyé le questionnaire au niveau national.

b. **Groupes de travail**

- 1) Les présidents des deux Gp de travail feront rapport de leurs conclusions et recommandations lors de l'AG du 17 Aou.

- (2) La proposition de la ristourne des cotisations au niveau Nat et la répercussion sur l'équilibre du budget fera partie du programme de cette AG. Les mesures à prendre pour équilibrer le budget seront détaillées dans le rapport de cette AG.

c. **Bulletin d'Information**

Le prochain bulletin, le BI-563, paraîtra fin juillet. Il sera assez limité puisque la plupart des cercles n'ont plus organisé d'activité depuis mars. Pour permettre une diffusion maximale des invitations à tous nos collègues des autres cercles, le programme sur la conférence sur le Mali du 20 Oct constituera l'article du Cercle de Liège.

5. **Activités patriotiques et militaires** (Ph. Comanne)

- a. Toutes les cérémonies patriotiques sont toujours suspendues. Nos membres seront immédiatement informés dès que les cérémonies seront autorisées.
- b. Rappel : le traditionnel BBQ du Fort de Loncin et la cérémonie d'Hommage du 15 août au Fort sont aussi postposés à une date ultérieure.
- c. Les cérémonies du *Memorial Day* se sont tenues en très petits comités et n'ont pas été ouvertes au public. Les commémorations en Belgique ont pu être suivies en direct le 25/1800 mai par internet. Les internautes pouvaient suivre la cérémonie dans une zone de place virtuelle. Cette invitation particulière nous était parvenue par Fernand Gérard et notre Secrétaire l'avait relayée à tous nos membres internautes via son mail du 19 mai. Un compte-rendu du *Memorial Day 2020* peut toujours être consulté via l'adresse www.memorialdayonline.com.
- d. Les cérémonies du 21 juillet auront aussi un caractère particulier cette année. Les traditionnelles commémorations dans les villes se tiendront probablement en comité restreint. Les directives pour les cérémonies seront données par le gouvernement d'ici peu.

6. **Divers**

a. **Le livre du Roi Albert**

- (1) Fernand Gérard avait écrit un bel article sur le « King Albert's book » paru en Grande-Bretagne en décembre 1914. Cet article de Fernand a été édité dans son entièreté dans votre BI-534 de juillet 2015.
- (2) Avec l'autorisation de Fernand, l'asbl Roi Albert 1^{er} a traduit l'article en question en anglais et l'a transmis au « *Daily Telegraph* », journal anglais bien connu qui avait édité l'original le jour de Noël 1914.
- (3) Vous trouverez en annexe E le texte de Fernand Gérard sur le sujet et sur la suite tout à fait particulière donnée par le journal en question.

b. **Annexes**

Annexe A : Menu du traditionnel banquet de la Legia du 17 Oct
Annexe B : Convocation pour l'AG SROR du 17 Aou 20
Annexe C : Questionnaire pour l'AG SROR du 17 Aou 20
Annexe D : Procuration pour l'AG SROR du 17 Aou 20
Annexe E : Suivi de l'article de Fernand Gérard sur le « King Albert's Book »